Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Ollier-Patrick-UMP

22 mai 2012

Ollier Patrick - UMP

Candidat UMP dans la 7ème circonscription des Hauts-de-Seine

Signes distinctifs :

- **pourfendeur des éoliennes**
- **promoteur du chauffage électrique**
- **vendeur de centrales à la Libye**

Très engagé en faveur du nucléaire, Patrick Ollier a qualifié le Réseau "Sortir du nucléaire" de "*démagogue et politicien*", alors que l'association, en 2003, venait de diffuser un document confidentiel défense montrant que le réacteur EPR ne résisterait pas à la chute d'un avion de ligne. [1]

Fondateur du groupe d'amitié France-Libye à l'Assemblée Nationale, et proche de Mouammar Kadhafi, Patrick Ollier a activement travaillé en 2006 à la signature d'un accord de coopération franco-lybien sur le nucléaire civil. [2]

Depuis des années, Patrick Ollier s'est également distingué comme ennemi à la fois des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

À de nombreuses reprises, il cherche à poser des obstacles au développement de l'éolien. En 2005, lors du débat sur la loi d'orientation sur les énergies, Patrick Ollier propose un amendement imposant des conditions particulièrement contraignantes au rachat par EDF du courant éolien. Seuls les très

petites éoliennes et les parcs de plus de 30 MW (dont l'installation est longue et délicate) pourraient bénéficier du tarif de rachat. Cet amendement, qui aboutirait à l'annulation de la très grande majorité des projets éoliens, désormais non rentables [3], est finalement retiré. Mais en 2010, Patrick Ollier, présidant une mission parlementaire sur l'éolien, fait son retour avec un rapport [4] dont les préconisations, votées à l'unanimité, apportent des obstacles considérables au développement de cette technologie [5]. En particulier, les éoliennes sont désormais soumises au régime "ICPE", celui des installations polluantes ! En 2008, il propose un amendement permettant d'autoriser les logements neufs à consommer plus d'énergie que prévu (soit plus que 50 KWh/m2) s'ils utilisent une énergie "peu émettrice de gaz à effet de serre". Comprenez : "énergie nucléaire" ! Pour ne pas nuire au chauffage électrique, Patrick Ollier préconise donc une isolation de moins bonne qualité. [6]

Notes

[1] https://www.sortirdunucleaire.org/actualites/presse/affiche.php?aff=5924

[2] https://www.rfi.fr/actufr/articles/075/article_42286.asp

[3] https://www.actu-environnement.com/ae/news/1010.php4

[4] https://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2398.asp

[5] www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/rapport-ollier.pdf

[6] https://www.lemoniteur.fr/197-eau-energie/article/point-de-vue/581610-grenelle-au-secours-ollier-m-a-tuer